

## INITIATIVE INDECOSA-CGT

Sur proposition d'INDECOSA-CGT, Convergence Services Publics a constitué un groupe de travail, il y a quelques mois, visant à élaborer un Manifeste en faveur d'une meilleure inclusion bancaire des populations et des territoires.



La fabrication, le transport, l'utilisation des vêtements que nous portons plus ou moins avant de les jeter détruisent la planète autant que le pétrole. Un webinaire organisé par Indecosa-CGT le 9 décembre 2021, troisième volet de « La face cachée des produits que nous consommons » sur le thème « Économie circulaire et textile, ce n'est pas dans la poche ! » a réuni quelque 150 participants autour d'un certain nombre d'experts, acteurs, militants et associatifs de la filière pour en mettre à nu les dangers et préconiser quelques réponses.

# LA FACE CACHÉE DE NOS VÊTEMENTS

## Martine : pot de départ (différé d'une année)

La passation de pouvoir entre Martine Sellier, présidente de 2014 à 2020 et Christian Khalifa, nouveau président, devait se faire à l'AG des 6-8 octobre 2020 à Kaysersberg. A la suite de son annulation pour des raisons sanitaires le pot de départ a été repoussé au 21 septembre 2021, Il s'est déroulé dans les espaces conviviaux, au siège de la CGT à Montreuil, en présence de nombreux militants.



## MALTRAITANCE



Le projet de loi sur le financement de la sécurité sociale 2022 est en cours de débat. Le contenu du projet de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie proposé pour l'hôpital ne répond pas aux défis ni aux enjeux que doit relever notre système de santé et de protection sociale pour répondre aux besoins de la population.

C'est un budget de maltraitance des personnels hospitaliers, des patients qui est mis en place. Ce budget est à l'image de la maltraitance sociale qui est imposée actuellement aux citoyens de notre pays. Emmanuel Macron, son gouvernement et le patronat continuent leur politique de régression sociale, d'asphyxie de l'hôpital, des établissements du sanitaire, du médico-social. C'est la fermeture partielle ou totale des services d'urgences, voire d'établissements privant la prise en charge de la population. Il est incontournable de nous mobiliser pour garantir les moyens nécessaires à l'hôpital car il doit assurer la continuité des soins.

C'est également la multiplication des déserts médicaux par manque notamment d'anticipation de la formation des professionnels. De plus, il est urgent d'imposer aux médecins, après leurs études, d'exercer sur un territoire donné durant cinq années minimum. Il s'agit d'instaurer un droit opposable pour éviter les déserts médicaux. Il est également primordial de préserver et de créer des centres de santé de la sécurité sociale, mutualistes ou municipaux... Ils sont le moyen de permettre l'accès de tous aux soins, notamment en pratiquant le tiers payant social. Il est aussi indispensable, pour combattre les effets des délocalisations de la production des médicaments, de mettre en place un service public des médicaments. Ce qui garantit et leurs productions en France et les stocks. Car aujourd'hui les ruptures de stocks sont choses courantes à tel point qu'obtenir l'intégralité de sa prescription relève du parcours du combattant. Plus grave encore, les molécules, notamment pour les traitements des cancers, sont fréquemment aux abonnés absents. Ces états de fait occasionnent des décès pour une non-réponse sociale de leurs besoins. C'est une politique sanitaire littéralement de maltraitance, un crime d'État.

Nous militons aussi pour le maintien d'une couverture sociale la plus large par la seule sécurité sociale en instaurant la prise en charge à 100%. Les mutuelles doivent être un complément et non un moyen de désengagement de la sécurité sociale. Ainsi nous revendiquons l'accès aux soins selon nos besoins et non selon nos moyens.

**Patrice Bouillon, Secrétaire national Indécosa-CGT**

ESSENTIEL	P.2
Pot de départ de Martine Sellier	
INTERNATIONAL	P.4
Irlande du Nord. A l'heure du Brexit : quid de la frontière nord irlandaise ?	
NATIONAL	P.5
Initiative Indécosa-CGT : manifeste en faveur d'une meilleure inclusion bancaire	
TERRITOIRES	P.6
Indre-et-Loire – Débat "Europe et énergie"	
AUTREMENT	P.7
cuuziyfzu vuuziyo vurygo!	
DOSSIER	P.8-13
La face cachée de nos vêtements	
CULTURE	P.14-15
À LIRE : Antivax	
À LIRE : Le livre noir de la mode	
À LIRE : Les ingénieurs du chaos	
À LIRE : Le choix du chômage	

## AGENDA

Après deux années perturbées par cette pandémie mondialisée  
IN Magazine vous souhaite  
une excellente année 2022

## Janvier

- 19** Collectif formation, en visioconférence
- 20** Bureau national, en visioconférence
- 20-23** 6<sup>e</sup> édition des nuits de la lecture sur le thème : aimons toujours ! aimons encore !

## Février

- 13** Journée mondiale de la radio
- 14-18** Formation de formateurs à Courcelle
- 20** Journée mondiale de justice sociale
- 23-24** Bureau national
- 28** Journée mondiale sans Facebook

Information Indécosa. Case 1-1. 263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX  
Tél. : 01 55 82 84 05. email : indecosa@cgt.fr . Site : www.indecosa.fr  
Directeur de la publication : Christian Khalifa • Rédacteur en chef : Christian Méchain  
• Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Le-comte • Relecture, correction : Marie-Christine Dabrowski • Bimestriel imprimé et routé par Rivet Presse Edition, 87000 Limoges • Prix de vente : 5 euros au numéro. 6 numéros par abonnement annuel : 30 euros • N° de commission paritaire : 0425 G 86486. Imprimé sur papier recyclé.



## Irlande du Nord

# A L'HEURE DU BREXIT : QUID DE LA FRONTIÈRE NORD IRLANDAISE ?

L'Irlande présente la particularité d'être scindée en deux parties : l'Irlande du Nord (l'Ulster), dépendant de la Grande Bretagne (et donc quittant l'UE) et la République d'Irlande, pays indépendant (qui maintient sa présence au sein de l'UE).

**P**our mémoire : entre 1916 et 1921 se déroule la guerre d'indépendance irlandaise qui aboutira à la scission en deux états ; l'un indépendant (bien que prêtant allégeance à la couronne anglaise) et l'autre restant propriété de la Grande-Bretagne. Cette « solution » provoquera une guerre civile qui ne changera pas cette répartition territoriale mais marquera une profonde blessure dans le pays. A la fin des années 60, éclatera le conflit nord irlandais qui va durer une trentaine d'années. En 1998, seront signés les « Accords du Vendredi Saint » mettant officiellement fin aux hostilités. Ces accords garantissent que les citoyens irlandais, quelle que soit leur région de résidence, puissent être reconnus comme tels. Ce qui exclut de matérialiser une frontière physique entre les deux Irlande. Solution d'autant plus acceptable que les deux font partie de l'UE et sont donc soumises aux mêmes règles douanières et sanitaires.

## Épineuse question de frontière

Lorsque le Brexit est engagé, la question des relations entre les deux territoires, l'un restant dans l'UE, l'autre en sortant, s'avère rapidement épineuse. Dans le protocole signé entre l'UE et le Royaume Uni, il est clairement indiqué qu'il n'est pas envisagé de rétablir une frontière physique (les belligérants des années 90 ayant aussitôt promis la reprise du conflit armé dans le cas contraire), mais comment faire concrètement ?

Pour éviter le scénario du « No deal » (pas d'accord entre l'UE et le Royaume Uni), les deux parties ont remis entre les mains d'une commission mixte de définir les critères précis de contrôle des marchandises, en s'appuyant sur des modalités concrètes restant alors à définir. Dans l'idée, l'Irlande du nord reste dans l'union douanière européenne (ce qui évite l'écueil politique d'une frontière à l'intérieur même de l'Irlande), mais déplace la dite frontière au niveau de la mer d'Irlande et des ports nord-irlandais. Dit autrement, il s'agit de créer une sorte de frontière douanière européenne... à l'intérieur même du territoire du Royaume Uni !



D.R.



D.R.

Bloody Sunday. Le dimanche 30 janvier 1972, lors de la marche de l'association nord-irlandaise pour les droits civiques à Derry, en Irlande du Nord, 28 personnes ont été tuées par l'armée britannique

Sans surprise, un tel accord a bien du mal à exister ! L'UE reproche à l'Angleterre de ne guère tenir ses engagements de contrôle. Les habitants unionistes (pro-britanniques) hurlent face à cette « frontière intérieure » qui entrave, selon eux, leurs relations commerciales, mais surtout politiques, avec le reste du Royaume Uni. Et face aux propositions de l'UE de « procédures simplifiées », de « pastilles libératoires » apposées sur les marchandises et autres mécanismes administratifs, le gouvernement anglais répond par un bras de fer visant à maintenir le

plus longtemps possible la situation actuelle (incluant le fait qu'ils ne respectent guère leurs engagements de contrôle !).

## Bataille juridico-politique

Dans cette bataille juridico-politique, si certaines industries (alimentaire, pharmaceutique...) menacent (ou ont menacé) de cesser purement et simplement leurs envois vers l'Irlande du nord, invoquant la complexité des procédures mises en œuvre, certains y voient la possibilité d'y faire de juteuses affaires... à condition que cette satanée frontière ne soit pas un obstacle majeur !

C'est donc bien le contrôle des marchandises et leur réponse aux obligations douanières et sanitaires de l'UE qui est en jeu, et partant de là, la protection des consommateurs. En sortant de l'UE, l'Angleterre a signé des dizaines d'accords de libre-échange partout dans le monde. Et tous ces produits sont supposés ne pas entrer sans contrôles sanitaires ni droits de douane sur le territoire européen grâce à l'action des autorités britanniques. Face à l'inefficacité de ces dernières, l'UE pourrait bien être conduite à reprendre le contrôle de sa frontière...

... et prendre ainsi la responsabilité de rallumer un des conflits les plus meurtriers en Europe de ces dernières décennies...

**François Bilem**

## INITIATIVE INDECOSA-CGT

# MANIFESTE EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE INCLUSION BANCAIRE

Sur proposition d'INDECOSA-CGT, Convergence Services Publics (rassemblement d'organisations associatives, syndicales et politiques œuvrant pour la défense et la promotion des services publics) a constitué un groupe de travail, il y a quelques mois, visant à élaborer un Manifeste en faveur d'une meilleure inclusion bancaire des populations et des territoires.

INDECOSA-CGT a animé ce groupe de travail qui a permis de finaliser ce Manifeste déjà cosigné par plusieurs dizaines d'organisations dont trois fédérations CGT (les Finances, la Banque et l'Assurance, la Poste et les Télécommunications). Ce Manifeste est également soutenu par des organisations telles que le Parti communiste français, la FSU, SUD PTT, la Confédération nationale du Logement, la CGT Banque de France et la CGT Caisse des dépôts, des syndicats d'Outremer du secteur bancaire, Convergence Nationale Rail ...

Ce Manifeste renouvelle totalement l'approche de la lutte pour l'inclusion bancaire en dépassant l'approche classique (inclusion bancaire des populations) en l'étendant à l'inclusion bancaire des territoires au moment où :

- les banques s'apprentent à continuer de fermer, dans les années qui viennent, plusieurs milliers d'agences bancaires (ainsi que des distributeurs automatiques de billets)
- la Poste entend poursuivre sa politique de fermeture de milliers de bureaux de poste
- la Banque de France se désengage très fortement du territoire



Plus qu'une pétition de principe, ce Manifeste, d'une trentaine de pages, contient plusieurs dizaines de propositions directement opérationnelles en faveur de l'inclusion bancaire des populations et des territoires.

Il vise à renforcer et rendre effectifs les dispositifs

existants en faveur du droit au compte et du plafonnement des frais bancaires. Il soutient la nécessité d'approfondir et d'enrichir la mission d'accessibilité bancaire (Livret A) confiée à la Banque postale au service de la clientèle financièrement fragile.

Il jette une lumière crue sur l'absence totale de suivi de l'inclusion bancaire dans l'ensemble des départements et des territoires d'Outremer dans lesquels les taux de pauvreté varient de 33 à 77% de la population.

## Garantir un accès à la monnaie

Au moment où les banques comptent procéder à la fermeture de milliers de distributeurs automatiques de billets, ce Manifeste vise à garantir l'accès gratuit aux espèces sur l'ensemble du territoire, notamment dans le monde rural et les quartiers populaires où se concentrent les populations âgées, pauvres ou immigrées qui continuent d'utiliser massivement la monnaie fiduciaire (billets et pièces) plutôt que la monnaie électronique.

Il appelle à la tenue d'une table ronde, autour du thème de l'inclusion bancaire des populations et des territoires, réunissant l'ensemble des parties prenantes (pouvoirs publics, représentants des directions et des personnels, associations de consommateurs et d'usagers, associations de lutte contre l'exclusion ...)

Il sera porté et défendu, dès début 2022, auprès des candidats à l'élection présidentielle et des candidats aux élections législatives.

Il permet d'envisager d'autres rassemblements unitaires en faveur de la lutte contre l'exclusion et de la reconnaissance des droits des consommateurs et des usagers des services publics qui sont des combats fondamentaux pour INDECOSA-CGT.

**NB : Le Manifeste est accessible en ligne sur le site internet d'INDECOSA-CGT**

## EXPLOITATIONS AGRICOLES

## ■ RECENSEMENT

En dix ans, 100 000 exploitations agricoles ont disparu en France, d'après le recensement agricole effectué par le ministère de l'agriculture en décembre 2021. Cela représente une baisse d'environ 20% d'après l'enquête. Une tendance depuis les années 1970. Dans le même temps, la surface agricole utile est restée plutôt stable. Cela signifie que la taille des exploitations a continué d'augmenter, soit 14 hectares de plus qu'il y a dix ans.



Les productions les plus touchées par ces transformations sont les élevages d'ovins, de bovins, de porcs, de volailles, la production de lait et la viticulture. L'horticulture et le maraîchage sont en légère augmentation (+1%).

Autre transformation de l'agriculture française, la confirmation de l'essor du bio qui a vu sa surface tripler en dix ans. Le bio représente aujourd'hui 12% de la surface totale, contre 4% en 2010.

Le modèle de la ferme familiale semble reculer, même s'il reste majoritaire. La main-d'œuvre saisonnière, elle, reste stable et représente toujours 10% de la main-d'œuvre totale.

Les agriculteurs sont plutôt vieillissants selon ce recensement. Mais dans le même temps, les jeunes continuent de s'installer et ils sont de plus en plus qualifiés. Le secteur agricole continue d'attirer, 2020 a même été la première année où l'on constate une augmentation des inscriptions dans l'enseignement agricole.

**D'après Franceinfo Radio France - 9 décembre 2021**

## CARREFOUR ■ VIRAGE ANTISOCIAL

Le groupe Carrefour a annoncé le 14 octobre aux syndicats que 43 nouveaux magasins, dont 16 hypermarchés, allaient passer en location-gérance en 2022. Un changement de modèle de gérance initié en 2018 par Alexandre Bompard, un an après son arrivée à la tête du groupe. Ce système permet à Carrefour de céder l'exploitation de ses magasins à des tiers en contrepartie du rachat du stock du magasin et du paiement d'une redevance par le gérant. Les délégués CGT ont calculé que les salariés allaient perdre 2 000 euros par an et retomber sur les pires minima sociaux de la branche.



D.R.

Le repreneur a une obligation de redevance et doit s'approvisionner à la centrale d'achat à des prix prohibitifs. Le seul moyen pour lui de s'en sortir, c'est la masse salariale. La CGT a constaté entre 10 et 30 % de suppressions de postes avec le passage en location-gérance. A l'hyper de Moulins (03), les carences sont passées de trois à sept, et les salariés ont perdu la sixième semaine de congés payés, la prime de vacances et les six jours de congés enfant malade. Le groupe Carrefour, quant à lui, a annoncé en 2021 ses meilleurs résultats depuis vingt ans ...

**D'après Ensemble, décembre 2021**



## Indre-et-Loire – Débat “Europe et énergie”

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, à l'initiative d'INDECOSA-CGT-37, s'est tenue à Tours une journée d'étude sur «Le droit à l'énergie en Europe».

Une vingtaine de participants, dont cinq représentants syndicaux, a participé à cette initiative. Avec François Bilem, animateur de la journée, co-animée avec Sophie Hervé, secrétaire générale du syndicat CGT énergie Touraine, amenant le débat à un niveau plus local.

François a présenté l'activité et la place d'Indécosa-CGT au sein de l'Europe. Il a précisé que les associations françaises de consommateurs étaient très recherchées. En effet, la France est l'un des membres fondateurs de l'Europe, importante par sa superficie, sa population et sa participation financière.

Toutefois, pour Indécosa, il était hors de question de s'allier au BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs), car nous ne partageons pas les mêmes valeurs.

François a décrypté le fonctionnement des commissions européennes ainsi que la méthode de fixation du prix de l'énergie.

Sophie a rappelé l'importance des taxes dans le prix du kWh, l'aberration d'une TVA à 20,60% sur l'énergie mais aussi de cette même TVA applicable sur les taxes.

Le constat est le suivant : au niveau européen, pour l'usager le principal obstacle à l'accès à l'énergie c'est son coût.

François a aussi abordé le contexte géopolitique avec le gazoduc Nord Stream 2. Il s'agit d'un

pipeline reliant la Russie vers l'Allemagne, accroissant de fait la dépendance énergétique européenne vis-à-vis de la Russie.

Il nous a aussi informés du projet européen NUDGE qui concerne directement les consommateurs.

Ce projet vise à pousser le consommateur vers l'efficacité énergétique grâce aux sciences du comportement et va chercher à dégager 5 ou 6 profils majeurs de consommateurs européens sur les questions énergétiques. Il s'agit de les amener à se comporter différemment et ainsi de les éduquer. Le but étant de guider le consommateur vers ce qui paraît important. NUDGE évite soigneusement tout questionnement sur la responsabilité des entreprises et des collectivités. Précision : La France n'est pas associée à ce projet.

### Prolonger le débat

Suite à cette journée riche d'informations et de dialogues, fort appréciée, les participants souhaitent que d'autres journées d'études sous cette forme soient programmées.

Cette journée d'étude sur l'énergie faisait suite à celle organisée par Indécosa-CGT 09 qui elle-même a rencontré un franc succès permettant de découvrir un autre visage d'Indécosa, plus tourné vers les sujets sociétaux et européens.

Il a été suggéré que ces journées d'études aient un prolongement par une rencontre avec les associations organisatrices de ces journées pour élaborer une plateforme revendicative européenne sur l'énergie.

**Isabelle et Pierre Rocher**



Le chantier du gazoduc Nord Stream 2, qui rend l'Europe dépendante vis-à-vis de la Russie, est au cœur d'une bataille géopolitique et économique depuis plusieurs années.

D.R.

## Développement durable

# POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS FRANÇAISES

Malgré l'urgence climatique, le gouvernement prévoit la suppression de 500 emplois et la poursuite de la privatisation de l'Office national des forêts (ONF), service public garant de la gestion du patrimoine forestier. ONG environnementales et syndicats manifestaient le 25 novembre devant le siège de l'ONF contre la casse de cette institution qui a en charge la préservation d'un bien commun essentiel.

Les ouvriers forestiers étaient également dans le cortège pour dire leur malaise et dénoncer la privatisation en cours. Or, les forêts représentent 30 % du territoire français et un tiers est composé de forêts publiques (forêts domaniales et communales). « L'ONF était un exemple dans le monde, regrette Gilles Quentin. Aujourd'hui, on assiste à sa casse dans le cadre de la recherche des profits, alors que la forêt, ce n'est pas que du bois exploitable. » Et de rappeler que si la forêt est effectivement source de production de bois, elle a aussi d'autres missions comme l'accueil du public et la protection de la biodiversité. Son action sur l'assainissement de l'air que nous respirons, sur l'eau que nous buvons, sur les inondations dont elle nous protège... ne semble pas être une priorité. Bercy n'a même pas daigné recevoir une délégation de manifestants'.



Pour se mobiliser contre la privatisation de l'ONF, l'association Canopée a lancé une pétition qui a déjà rassemblé près de 135 000 signatures : <https://www.canopee-asso.org/non-a-la-privatisation-de-lonf/>

## Mission de protection

Créé entre 1964 et 1966, l'ONF est un établissement public chargé de la gestion des forêts publiques. La gestion mise en place par l'organisme se veut multifonctionnelle, incluant production de bois, accueil du public et préservation de l'environnement. Les forêts publiques représentent 25% de la surface forestière française. Ces forêts sont anciennes et correspondent aux terres boisées préservées lors du Moyen-âge. En comparaison, les forêts privées, installées sur la déprise agricole, sont bien plus récentes. Les forêts publiques sont donc très précieuses du point de vue de leur patrimoine naturel. Aujourd'hui la récolte de bois a pris le dessus sur les autres missions de l'agent forestier.<sup>2</sup>

Pour faire face à la demande croissante de bois, les forêts diversifiées sont transformées en monocultures intensives d'arbres, et cela de façon irréversible. La pression s'accroît aussi bien sur les forêts privées que sur les forêts publiques. La biodiversité forestière disparaît, et les paysages se banalisent, réduisant les espaces de nature accessibles aux citoyens.

C'est dans ce contexte que des organisations qui ont au cœur de leur action la relation entre forêt et société se mobilisent pour promouvoir une gestion forestière écologiquement responsable et socialement solidaire. Elles se proposent

d'analyser les impacts de la gestion actuelle de nos forêts sur notre environnement, en se coordonnant pour mobiliser société civile, professionnels de la forêt et artisans du bois et promouvoir des alternatives forestières s'inscrivant dans le temps long et naturel de la forêt et de la vie.<sup>3</sup>

En forêt, l'acte de planter est exceptionnel : l'essentiel des forêts se renouvelle naturellement et l'art du forestier est justement d'accompagner cette dynamique naturelle.<sup>4</sup>

L'industrialisation s'est introduite dans le mode de gestion des forêts, même publiques. Pour répondre à la demande du marché du bois, des coupes excessives, selon les agents forestiers, sont pratiquées ainsi que des plantations inadaptées. La sylviculture, censée préserver un bien commun et allier exploitation du bois - matière première renouvelable - et biodiversité, est en train de calquer le modèle agricole productiviste.<sup>5</sup>

**Christian Méchain**

1. Lettre d'information NVO n°209, 2 décembre 2021

2. Conférence : « Privatisation de l'ONF : quelles conséquences pour nos forêts ? » [canopee-asso.org/](http://canopee-asso.org/) / 21 septembre 2021

3. Forêts françaises vivantes. [canopee-asso.org](http://canopee-asso.org/)

4. Pourquoi parle-t-on de « privatisation » de l'Office national des forêts ? [canopee-asso.org/](http://canopee-asso.org/) / 8 décembre 2021

5. Forêts, un bien commun menacé / dossier IN Magazine n°185 mai-juin 2019

## Associations Indecos-CGT départementales, vos antennes :

Les actions que vous menez, les initiatives que vous organisez, vos activités sont à valoriser et à partager.

Transmettez vos textes, programmes, informations, compte-rendus au secrétariat d'Indecos-CGT national pour publication dans les pages Territoires du IN Magazine. Pensez à communiquer régulièrement vos calendriers (dates de vos CA, AG, formations...).

## Le comité de rédaction

Vous trouverez aussi nos articles dans le journal « ENSEMBLE » des syndiqués de la CGT et dans le magazine « VIE NOUVELLE » de l'Union confédérale des retraités CGT



# LA FACE CACHÉE DE NOS VÊTEMENTS

**La fabrication, le transport, l'utilisation des vêtements que nous portons plus ou moins avant de les jeter détruisent la planète autant que le pétrole. Un webinaire organisé par Indecosa-CGT le 9 décembre 2021, troisième volet de « La face cachée des produits que nous consommons » sur le thème « Économie circulaire et textile, ce n'est pas dans la poche ! » a réuni quelque 150 participants autour d'un certain nombre d'experts, acteurs, militants et associatifs de la filière (1) pour en mettre à nu les dangers et préconiser quelques réponses.**

La filière textile produit en gaz à effet de serre deux fois la quantité émise chaque année par le transport aérien. Cette redoutable machine à déchets est une lourde menace sanitaire pour le vivant, un lent poison pour les océans, un crime contre la planète. Elle est aussi l'une des industries les plus impitoyables à l'égard des femmes, des enfants et des hommes enrôlés à faible coût dans les pays du Sud pour produire dans des conditions souvent proches de l'esclavage. En cause, les modes de production, les délocalisations, le choix des matières transformées, les chaînes de valeur des multinationales et, en tout bout de chaîne, des habitudes de consommation notamment façonnées par l'explosion de la mode dite « éphémère », ou fast fashion.

Le marathon d'un jean, du champ de coton à nos armoires en passant par l'atelier où il a été confectionné, peut s'étendre sur 65 000 kilomètres, une fois et demie le tour de la terre. Sa chaîne de valeur est énergivore, polluante et mortifère. La fabrication mondiale de coton émet 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre par an. 22,5 % des pesticides utilisés le sont à destination des champs de coton. Pour être fabriqué, ce jean, aura consommé l'équivalent de 7 500 litres d'eau, 140 douches. Une goutte d'eau au vu des 93 milliards de litres d'eau que prélève chaque année l'industrie textile. Cécile Dufлот partage un vertigineux calcul d'Oxfam : « il faut 13 ans de la vie d'un humain pour consommer la quantité d'eau nécessaire à la fabrication d'un jean et d'un tee-shirt. »

### Après la catastrophe

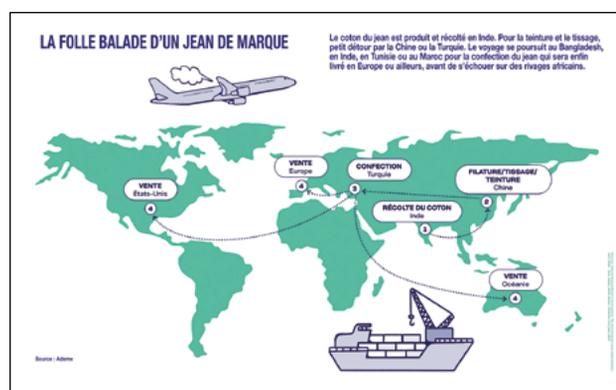
Notre santé n'est pas épargnée par nos habits. « On retrouve dans les vêtements un grand nombre de substances plastiques », dénonce André Cicolella, notamment des alkylphénols utilisés pour le lavage et la teinture, des perfluorés pour imperméabiliser, des phtalates. Les dégâts sanitaires des composés perfluorés (PFC) sont connus. Ces perturbateurs endocriniens entraînent cancers, dérèglements de la thyroïde, dysfonctionnements hépatiques, infertilité, déficit immunitaire... Une enquête de Santé publique France a révélé en 2019 la contamination totale de la population. Une récente étude de chercheurs danois pointe la responsabilité d'un perfluoré dans les formes graves de Covid. « Certaines entreprises ont signé des accords pour éliminer les perfluorés », admet André Cicolella, « mais il serait in-

teressant de voir comment ces accords sont appliqués par les sous-traitants ». Le chercheur insiste particulièrement sur « l'effet cocktail » pour incriminer l'insuffisance des réglementations qui autorisent des valeurs de produits chimiques ne tenant pas compte des interactions entre substances. « Ce n'est pas la dose qui fait le poison », martèle André Cicolella « les effets peuvent être infiniment plus graves à petite dose qu'à forte dose, dans un rapport de 1 à 10 millions. »

La casse humaine ne s'arrête pas là. Les 1 138 morts et plus de 2 500 blessés de l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, le 24 avril 2013 dans les faubourgs de Dacca, ont provoqué une prise de conscience mondiale sur la responsabilité des grandes marques. « Malgré cette catastrophe », déplore Cécile Dufлот, « on constate que les inégalités, la pauvreté et la violation des droits humains sont toujours d'actualité. » Une enquête d'Oxfam de 2017, *Made in poverty*, rapporte que neuf ouvriers bangladais sur dix estiment leur revenu insuffisant pour satisfaire les besoins essentiels de leurs familles. 99 % d'entre eux font des heures supplémentaires dans des conditions de travail très précaires. 15 % des enfants de 6 à 14 ans des bidonvilles de Dacca travaillent à temps plein.

### La fast fashion conçue pour le profit

À Bangalore, l'un des trois grands pôles textiles de l'Inde avec Calcutta et Chennai, des centaines de milliers de couturières confectionnent à domicile leur millier de pièces par jour, le quota minimum pour espérer ramasser, à 0,1 roupie pièce (0,12 centime d'euros), quelque 100 roupies (1,20 euro) après 12 à 14 heures de travail, un petit 36 euros à la fin du mois alors que le salaire minimum en Inde est déjà une misère, 500 roupies (50 euros). Cette couturière travaille sans protection sociale et « sans savoir de quoi le lendemain sera fait » puisque les commandes tombent au jour le jour. « Pas de quoi survivre », dénonce la syndicaliste Ditthi Bhattacharya, « il faudrait selon les syndicats deux à quatre fois plus ». « Asia Floor Wage Alliance (2) estime





Extrait de l'émission Arte regards. Jeans toxiques : la face cachée de l'industrie textile en Turquie.

à environ 250 euros par mois le salaire plancher pour commencer à vivre presque décemment dans les pays d'Asie », rapporte Nayla Ajaltouni. Le malheur de ces femmes, mais aussi de millions d'hommes et d'enfants dans les pays du Sud, fait la fortune des marques occidentales. « Ce sont elles qui décident de l'élaboration du produit, elles portent la plus lourde responsabilité », pointe Ditthi Bhat-tacharya qui s'indigne d'un scandaleux double langage entre « les codes de conduite discutés dans les conseils d'administration et leur traduction sur le terrain ».

La catastrophe du Rana Plaza obligera les grandes marques à négocier avec les syndicats mondiaux pour aboutir à un accord sur la sécurité des bâtiments. Cet accord, renégocié chaque année, concerne 222 marques et 1 600 usines présentes au Bangladesh. « Il implique les syndicats dans la gouvernance de l'accord, ce qui est un élément nouveau », indique Christina Hajagos-Clausen, « renforçant même leur position puisque ce qui reposait sur le volontariat des marques est devenu obligatoire à travers un mécanisme de résolution de conflits qui rend juridiquement responsables les marques ne respectant pas leurs obli-

gations ». Élargi au-delà des frontières du Bangladesh, l'accord, devenu international, a étendu son périmètre géographique et sanitaire.

Il reste difficile de contrôler sur le terrain la tenue de leurs engagements par les industries textiles. Pour démêler le fil de l'écheveau, chaque fabricant travaillant pour plusieurs marques, « il faut partir de la production et remonter la filière pour espérer toucher tous les employeurs », précise la responsable d'IndustriAll Global Union. Un accord plutôt innovant, nommé ACT, tente depuis 2018 de créer une dynamique commune entre les marques, les fournisseurs et les syndicats. « Il vise à promouvoir les conventions collectives, favoriser les négociations, garantir les libertés syndicales et à réformer des pratiques d'achat nuisibles aux conditions de travail et à la santé des ouvriers et ouvrières », résume Christina Hajagos-Clausen. « Seulement 20 grandes marques ont signé ce contrat », ajoute la responsable, « la plupart affirment leurs bonnes intentions mais ne veulent pas changer leur business model. » La limite de l'engagement volontaire des multinationales réside dans leur refus de remettre en cause ce modèle économique. « Une question systémique pour tous les travailleurs de l'habillement », dénonce Nayla Ajaltouni, qui rappelle que « la fast fashion est un modèle construit de toutes pièces pour servir le profit ».

« Il faut 13 ans de la vie d'un humain pour consommer la quantité d'eau nécessaire à la fabrication d'un jean et d'un tee-shirt. »

### Les pouvoirs du consommateur citoyen

Côté pouvoirs publics, un « devoir de vigilance » porté par les États a pris corps. Il veut contraindre les multinationales à respecter les droits humains et à « prévenir les violations qu'elles pourraient commettre tout au long des chaînes de valeur », résume Nayla Ajaltouni. La loi française de mars 2017, arrachée de haute lutte par la



société civile, fait figure d'avancée historique majeure. En plus de « prévenir » les violations et dommages, la règle contraint les entreprises à les « réparer ». Mais si la loi dispose d'un pouvoir de sanction, elle n'entraîne encore aucune conséquence pénale. Son périmètre est également réduit à l'Hexagone. Une directive européenne calquée sur la loi française est en discussion mais bloquée sous les feux d'un puissant lobbying des

multinationales. Son adoption est repoussée de mois en mois...

Dans un contexte de dérégulation totale du marché, quand 97 % de nos vêtements sont importés, la relocalisation en France de la fabrication de vêtements est une alternative. Thomas Vacheron, pour la CGT, estime qu'une partie de ce que nous consommons « devrait être produite sur place, à la fois pour des raisons sociales et en- →

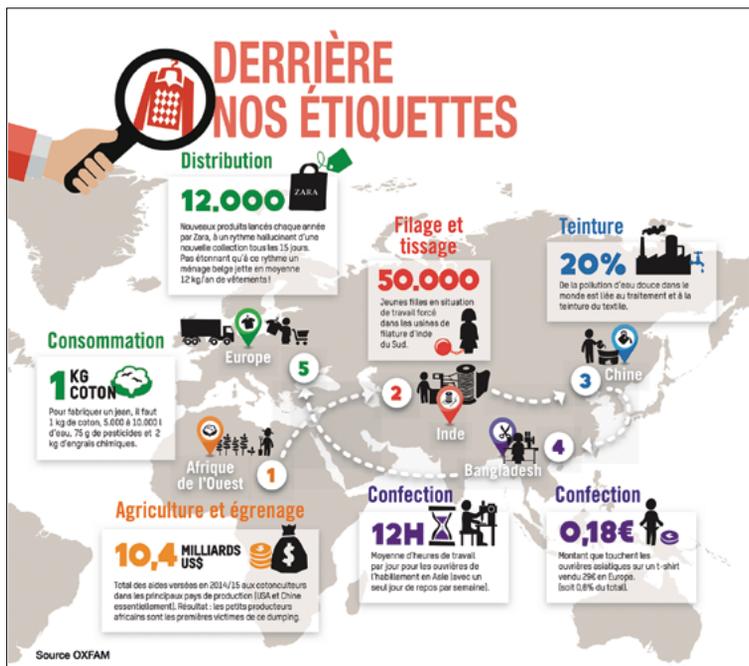
## R-E-S-P-E-C-T » FAÇON ZARA

Le bureau d'analyse Basic a analysé en 2019 le modèle économique de Zara pour dévoiler comment se distribue la valeur dans la chaîne qui relie le producteur au consommateur. « Inditex, dont Zara représente près des trois-quarts des bénéfices, est l'entreprise la plus profitable du secteur de la fast fashion, sa rentabilité est deux fois supérieure à celle de ses concurrents », précise Christophe Alliot, qui relève « des bénéfices à hauteur de 13 % du chiffre d'affaires contre 6 % pour H&M et à peine 4 % pour Uniqlo ». Un sweat à capuche fabriqué en Turquie, étrangement floqué « Respect », a été passé au scanner. Sur un prix de vente de 26,66 €, Zara prélève 4,20 euros de bénéfice (90 % du profit total réalisé avec les six autres maillons de la chaîne). Au travailleur turc reviendra 1,19 € pour la confection, 0,62 € pour la fabrication du tissu et 0,06 € pour la fabrication du fil. En Inde, 0,06 € pour le producteur de coton, 0,15 € pour le travailleur qui récolte. Au total 2,08 € par sweat



pour la main-d'œuvre. Pour assurer un salaire décent dans ces pays, Zara devrait rémunérer 3,62 € supplémentaires par vêtement, ce qui ramènerait son bénéfice à 0,58 €. Une marge honorable : dans la chaîne, ses sous-traitants les mieux rémunérés ne dégagent que 0,21 € de marge par sweat.

D.R.



vironnementales ». À condition de « ne pas négliger la solidarité internationale et les complémentarités avec les syndicats d'autres pays. » Pour le dirigeant syndical, « c'est aussi le moyen de tirer les droits vers le haut pour tous. » « La relocalisation est nécessaire pour des raisons environnementales », renchérit Nayla Ajaltouni, « mais attention à ne pas jeter l'opprobre sur des pays. Il existe au Bangladesh comme en Inde des traditions textiles magnifiques. » Le consommateur citoyen n'est pas totalement démuni pour « agir, faire pression sur les gouvernements et les institutions », estime Cécile Dufflot, « il peut faire entendre sa voix par ses choix d'achat ». « Nous avons besoin du pouvoir des consommateurs », estime Ditti Bhattacharya, « mais pas du boycott. Nous dépendons de ces emplois et nous savons que le "name and shame" ne porte pas un réel préjudice aux sociétés. » « En revanche », assure la

« La fast fashion est un modèle construit de toutes pièces pour servir le profit ».

syndicaliste indienne, « les groupes citoyens des pays du Nord peuvent soutenir des actions tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour renforcer nos actions. »

Au moment du choix, il faudra au consommateur commencer par démêler le vrai du faux et garder en tête ce qu'en disait Jean Cocteau : « la mode, c'est ce qui se démode ». « Acheter moins et mieux », suggère aussi Cécile Dufflot, « des produits plus durables, de meilleure qualité, par exemple de seconde main ». Cette pratique est en fort développement en France se conjuguant souvent avec un choix de solidarité. Surtout quand il faut vider des armoires saturées. Celles-ci débordent de vêtements inutilisés : l'habit n'habille plus, il se consomme, se stocke, se jette. Sur les 130 milliards de vêtements produits chaque année dans le monde, un Français en consomme 9 kilos par an (moins qu'un Britannique à 26,7 kilos ou un Allemand à 16,5 kilos, mais bien plus que la moyenne mondiale de 5 kilos). Sur l'année, il n'utilise que 32 % de sa garde-robe. « L'essentiel de ce gaspillage ne sera ni recyclé ni réutilisé », s'indigne Cécile Dufflot, « en France, quatre millions de tonnes de vêtements sont jetées chaque année. »

### Dans la jungle des étiquettes

Que deviennent ces déchets de mode en l'absence d'une véritable filière de recyclage ? Seulement 3 % repartent à la solidarité. 10 % sont incinérés, 33 % recyclés. Tout le reste, 54 %, est exporté, en particulier vers les pays d'Afrique. La tonne, collectée par des or-

## ÉTHIQUE ET COOPÉRATIVE

La boutique de mode éthique et écologique Vêt Ethic, à Nancy, coopérative de 110 membres ouverte en 2008, propose des vêtements triés sur le volet. Pour son fondateur Pascal Didier, « la France est toujours en attente d'un vrai label de commerce équitable pour le textile ». La boutique effectue donc elle-même ses choix sur des critères de conditions de travail, de rémunérations, d'absence de travail des enfants, de libertés syndicales et d'exigence environnementale pour les matières utilisées, les circuits, le transport. Tous ses vêtements sont éco-certifiés, « les labels sont indispensables à la confiance des clients ». Pascal Didier sait que « le 100 % vertueux n'existe pas ». Il soutient des entreprises engagées dans des démarches de progrès, « qui relocalisent progres-



sivement, abandonnent l'avion ou le bateau au profit du train ou qui augmentent les salaires. » Le coopérateur est catégorique : « il n'y a que très peu d'écart de prix avec les produits courants des grandes marques. »

D.R.

Fez, au Maroc. Si trois tanneries restent fidèles à la tradition, qui utilisent toujours des matières naturelles, la plupart préfèrent les produits tels le sulfure, la chaux vive, le sulfate, l'acide formique, l'acide sulfurique et le chrome, plus efficaces mais plus polluants.



ganisations humanitaires, est revendue 130 €. À son arrivée dans les pays du sud, le prix de vente a atteint 1 800 €. Dans ces pays gavés de déchets, la plupart de nos vêtements achèvent leur parcours de pollution soit en étant incinérés, soit stockés dans d'immenses décharges à ciel ouvert pour aboutir, à plus ou moins long terme, dans les océans qu'ils empoisonnent. Dans nos mers, ces microfibres plastiques mettent des décennies à se dégrader. L'équivalent de 50 milliards de bouteilles d'eau en plastique est englouti chaque année.

Le consommateur responsable devra aussi redoubler d'efforts pour lire derrière les étiquettes, tant il n'est pas simple de s'y retrouver dans la jungle des normes et des labels. Certaines mentions sont imposées, d'autres non. La composition du textile l'est en principe, sauf pour une matière représentant moins de 10 %. L'affichage de l'origine du produit ou de son entretien n'est pas obligatoire. Différents écolabels aident au choix, comme l'Ecolabel européen qui promet 95 % de coton bio, des procédés de fabrication plus propres, le respect des droits fondamentaux et la limitation des substances nocives. D'autres certifications rassurent, comme Blue Sign, Textile Exchange, Ecocert, Demeter ou GOTS. On peut aussi privilégier les matières naturelles, comme le chanvre, le lin ou le coton bio. La fibre recyclée est également une alternative, comme la polaire qui recycle des bouteilles plastiques.

Dans la jungle des labels, le consommateur doit savoir lire ce qui ce cache derrière les étiquettes.

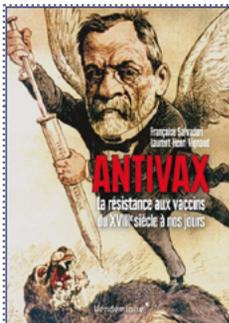
## Consommer moins et mieux

D'une façon générale, la meilleure recommandation est de consommer moins mais mieux, prendre soin de ses vêtements, vider ses placards, chercher de la seconde main, privilégier les circuits courts, fuir les grandes marques et leur préférer les enseignes responsables. En conclusion du webinaire, Christian Khalifa, président d'Indecosa s'est réjoui de la qualité et de la diversité des approches, « *c'était notre but pour aider à la prise de conscience* ». Deux objectifs se dégagent de ces travaux : « *Tout d'abord l'exigence de solidarité entre le Nord et le Sud, ainsi que de solidarité entre travailleurs et consommateurs. Mais aussi les coopérations pour favoriser les relocalisations.* »

(1) Nayla Ajaltouni, coordinatrice du collectif Éthique sur étiquette, Christophe Alliot, cofondateur du Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (Basic), Grégory Berthou, responsable développement consommation, sports, loisirs et tourisme à l'Afnor, Ditthi Bhattacharya, responsable du syndicat NTUI India, André Cicolèlla, président du Réseau environnement santé (RES), Pascal Didier, gérant de la coopérative Vêt Ethic à Nancy, Cécile Dufлот, directrice générale d'Oxfam France, Christina Hajagos-Clausen, directrice du département textile, vêtements, chaussures et cuir d'IndustriAll Global Union, Thomas Vacheron, secrétaire de la Fédération Textile Habillement Cuir Blanchisserie CGT, table ronde introduite par Arnaud Faucon, secrétaire national Indecosa-CGT, le webinaire était animé par Michèle Berzosa, journaliste.

(2) Asia Floor Wage Alliance (AFWA), alliance internationale de syndicats et organisations de défense des droits des ouvriers de l'habillement en Asie.





## À LIRE

Alors que la vaccination semble la solution la plus efficace pour éradiquer un virus qui a bouleversé en profondeur l'existence de toute la population, comment expliquer cette vague de méfiance, qui menaçait déjà, avant 2020, de voir réapparaître ou se répandre des maladies telles que la

rougeole, la diphtérie ou la poliomyélite ?

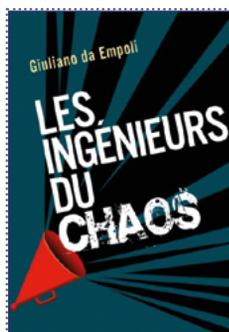
Oppositions religieuses, arguments écologiques, préventions contre une industrie Big Pharma et un État Big Brother... Si internet facilite aujourd'hui la diffusion de théories conspirationnistes, la plupart des courants « antivax » modernes reprennent des arguments nés dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Pasteur lui-même ne fut-il pas en son temps accusé d'être un spéculateur vantant les mérites d'un procédé qui aurait fait plus de victimes que la maladie elle-même ? Une enquête sur trois siècles d'oppositions à une révolution médicale, qui éclaire les polémiques actuelles à la lumière des débats du passé.

**FRANÇOISE SALVADORI**, docteur en virologie/immunologie, est maître de conférences à l'Université de Bourgogne. Ses travaux s'orientent vers les sciences humaines, en particulier les controverses sur la vaccination.

**LAURENT-HENRI VIGNAUD**, maître de conférences en histoire à l'Université de Bourgogne, est spécialiste d'histoire des sciences. Il est l'auteur de *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XV<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Dunod, 2016).

**ANTIVAX**  
LA RÉSISTANCE AUX VACCINS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS

Françoise Salvadori, Laurent-Henri Vignaud  
Editions Vendémiaire. Parution : 3 janvier 2019  
360 p - 23 €



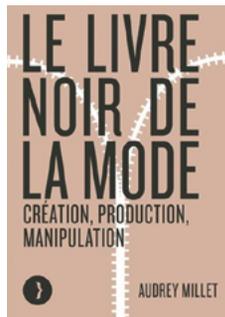
## À LIRE

Un peu partout, en Europe et ailleurs, la montée des populismes se présente sous la forme d'une danse effrénée qui renverse toutes les règles établies et les transforme en leur contraire.

Aux yeux de leurs électeurs, les défauts des leaders populistes se muent en qualités.

Leur inexpérience est la preuve qu'ils n'appartiennent pas au cercle corrompu des élites et leur incompétence, le gage de leur authenticité. Les tensions qu'ils produisent au niveau international sont l'illustration de leur indépendance et les fake news, qui jalonnent leur propagande, la marque de leur liberté de penser.

Dans le monde de Donald Trump, de Boris Johnson et de Matteo Salvini, chaque jour porte sa gaffe, sa polémique, son coup d'éclat. Pourtant, derrière les apparences débridées du carnaval populiste, se cache le travail acharné de dizaines de spin-doctors, d'idéologues et, de plus en



## À LIRE

La mode fascine et fait rêver. Véritable art pour certains, purement utilitaire pour d'autres, s'habiller est indispensable pour tous et constitue parfois un moyen d'affirmation de soi. Cette industrie est pourtant devenue le symbole du

capitalisme de séduction et d'une mondialisation malade. Système complexe d'exploitations et d'oppressions, elle repose sur différents types d'esclavage moderne. Derrière la poésie des motifs et des formes, les corps naturels améliorés à coups de bistouri ou de Photoshop, se cachent le travail des enfants, la discrimination, les abus et le harcèlement des patrons d'usines, les bas salaires, la mise en danger des travailleurs comme des consommateurs, les dégradations environnementales. Remonter la chaîne de création et de production, analyser les pratiques de manipulation qui nous poussent à acheter toujours plus, c'est donc raconter l'histoire de la conquête des corps – quel qu'en soit le prix. Procès d'une industrie à bout de souffle qui meurt et nous tue, *Le livre noir de la mode* est aussi et surtout un appel aux patrons, entrepreneurs, chercheurs, créateurs et citoyens à la réhumaniser pour la sauver.

Ancienne styliste, chercheuse associée au CNRS et docteur en histoire, **AUDREY MILLET** est spécialiste de l'histoire de l'habillement. Elle est notamment l'autrice, aux éditions Belin, de *Fabriquer le désir. Histoire de la mode de l'Antiquité à nos jours* (2020).

**LE LIVRE NOIR DE LA MODE**  
CRÉATION, PRODUCTION, MANIPULATION

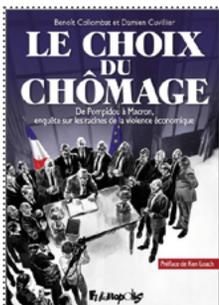
Audrey Millet  
Editions Les Pérégrines. Parution : 18 mars 2021  
272 p - 20 €

plus souvent, de scientifiques et d'experts du Big Data, sans lesquels ces leaders populistes ne seraient jamais parvenus au pouvoir. Ce sont ces ingénieurs du chaos, dont Giuliano da Empoli brosse le portrait. Du récit incroyable de la petite entreprise de web-marketing devenue le premier parti italien, en passant par les physiciens qui ont assuré la victoire du Brexit et par les communicants qui ont changé le visage de l'Europe de l'Est, jusqu'aux théoriciens de la droite américaine qui ont propulsé Donald Trump à la Maison Blanche, cette enquête passionnante et inédite dévoile les coulisses du mouvement populiste global.

**GIULIANO DA EMPOLI** dirige le Think Tank Volta à Milan. Ancien élève de Sciences-Po, il a été maire adjoint à la Culture de Florence, puis conseiller politique de Matteo Renzi.

**LES INGÉNIEURS DU CHAOS**

Giuliano da Empoli  
Editions Jean-Claude Lattès. Coll. Essais et documents  
Parution : 20 mars 2019. 200 p - 18 €



## À LIRE

Un livre d'une brûlante actualité sur le choix des dirigeants européens, depuis le début des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, de sacrifier l'emploi... et les

effets dévastateurs de ce choix. C'est une enquête fouillée, documentée, riche des témoignages d'anciens ministres, de conseillers de présidents de la République, d'anciens directeurs du Trésor ou du FMI, de banquiers, d'économistes, de juristes, de sociologues et de philosophes...

Benoît Collombat, journaliste à France Inter, a enquêté sur ce qui fait basculer les choses : comment et pourquoi les hommes politiques ont « remis les clés » de l'organisation du monde à l'économie et à la finance. Ce basculement repose sur la victoire idéologique, à un moment donné, d'une pensée : le néolibéralisme, pour qui le rôle de l'Etat est avant tout de servir le marché. Quelles personnalités sont à l'origine de ces grands choix économiques ? Quel rôle a joué la construction européenne ? Aujourd'hui, l'épidémie du coronavirus montre bien l'urgence de s'interroger sur ces choix politiques et économiques.

**BENOÎT COLLOMBAT** est journaliste à la direction des enquêtes et de l'investigation de Radio France, il est l'auteur de plusieurs livres, dont *Un homme à abattre* : contre-enquête sur la mort de Robert Boulin (Fayard). En 2015, il poursuit cette enquête dans une bande dessinée, en collaboration avec Étienne Davodeau : *Cher pays de notre enfance*. **DAMIEN CUVILLIER**, Prix Régional au festival de la bande-dessinée d'Amiens 2006, prix coup de cœur du festival Quai des bulles à Saint-Malo 2014, rejoint les éditions Futuropolis avec *Chroniques de Notre Mère la guerre*, collectif avec Maël et Kris et collabore sur *Nuit noire sur Brest*. En 2017, il participe à la série *La Guerre des Lulus*, créée par Hardoc et Hautière. Depuis, ce passionné du dessin et de la narration alterne les collaborations, chez Futuropolis : *Eldorado*, avec Hélène Ferrari, Mary Jane avec Frank Le Gall.

**LE CHOIX DU CHÔMAGE  
DE POMPIDOU À MACRON, ENQUÊTE SUR LES  
RACINES DE LA VIOLENCE ÉCONOMIQUE**

**Benoît Collombat, Damien Cuvellier**

**Préface de Ken Loach**

Editions Futuropolis

Récit graphique

Parution : 10 mars 2021

288 p - 26 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### INDIVIDUEL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Entreprise ou organisme : .....

### COLLECTIF

Responsable de liste et du règlement collectif

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Entreprise ou organisme : .....

Montant unitaire :  5 €

Abonnement papier 6 numéros par an  30 €

Abonnement de soutien  35 € et plus

Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....

### Entreprise ou organisme

J'adhère pour l'année 2021  30 euros

Je m'abonne à In magazine pour six numéros  30 euros

Date et signature

A retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516  
Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05 • Nous contacter : [indecosa@cgt.fr](mailto:indecosa@cgt.fr)



Scannez et  
découvrez le site  
d'INDECOSA-CGT  
<https://www.indecosa.fr>



Alexandra A. sociétaire a dit:  
"Je prévois pour mes vieux jours  
même si j'en suis encore loin."

Vous faites bien Alexandra.

**La Macif vous accompagne  
pour préparer votre retraite.**

Assurez-vous des revenus complémentaires et une protection complète pour votre retraite avec nos offres d'épargne assurance-vie et de prévoyance.

Découvrez tous nos conseils et solutions retraite en agence ou sur [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,  
c'est **vous.**

Scannez ici  
pour prendre rendez-vous



Les contrats d'épargne assurance-vie et d'épargne retraite assurance-vie **comportent des supports en unités de compte sur lesquels il existe un risque de perte en capital.**

Ces solutions proposées par la Macif sont assurées par **Mutavie SE**, Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital : 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social: 9 rue des Iris CS 50 000 Bessines 79088 Niort Cedex 9.

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photo prise par le sociétaire.

Les solutions de prévoyance proposées par la Macif sont assurées par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social: 17-21 place Etienne Pernet - 75 015 Paris cedex 15.

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.